

FO 52

JOURNAL de l'Union Départementale de la Haute-Marne

SOMMAIRE

P. 2 Edito de la Secrétaire
Générale de l'UDFO 52

P. 3 Edito du Secrétaire
Confédéral

P. 4 La vie de
l'UDFO 52

P. 6 La vie de nos syndicats

P. 9 Les formations

P. 11 La réforme des retraites

P. 12 L'action militante –
Photos

**RÉFORME DES RETRAITES
C'EST NON !**



Comité de rédaction : Le Bureau de l'UD FO 52

UNION DÉPARTEMENTALE DE LA HAUTE-MARNE

4 rue Guyard

BP 90168

52005 CHAUMONT CEDEX

Tél : 03 25 03 09 51

Mail : udfo52@force-ouvriere.fr



Directrice de la Publication : Anna MOREL

N°002 – 1^{er} Trimestre 2023

ÉDITO DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DE LA HAUTE-MARNE

Mes camarades,

Voici le premier numéro du Journal de l'Union Départementale FO de la Haute-Marne de l'année 2023 ! Et quel début d'année 😊.

Un premier trimestre qui a été principalement rythmé par les nombreuses Assemblées Générales de nos syndicats, mais également par les journées de grève et de mobilisation contre la réforme des retraites. A ce jour, nous sommes toujours dans le combat qui a débuté le 19 janvier 2023, première journée qui fut suivie par 11 autres.



Le département de la Haute-Marne n'a pas à rougir ! FO non plus !!!

Les militants FO et les Haut-Marnais ont été au rendez-vous : 5 700 personnes environ le 19 janvier dans les cortèges du département, 8 800 le 31 janvier, 6 000 environ les 7 et 11 février.

Certes, après ces 4 journées, une baisse de la mobilisation a été constatée. Il est difficile de tenir sur la durée. Elle a oscillé... tantôt à plus de 3 000, au plus bas à 1 600 et à nouveau un pique à plus de 6 700 le 23 mars, juste après le passage en force du gouvernement avec l'article 49-3. Nous sommes toujours méprisés par un gouvernement sourd, obtus et borné.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, la Première Ministre a réitéré, la semaine dernière, son refus catégorique de retrait de cette réforme et nous attendons maintenant le rendu de décision du Conseil Constitutionnel. La Confédération Force-Ouvrière lui a transmis un argumentaire considérant que cette loi devrait être déclarée contraire à la Constitution (voir la circulaire 51-2023).

Mais ne baissons pas les bras. Continuons à être présents sur le terrain, dans nos entreprises et administrations. Nous allons gagner ce combat : nous n'avons qu'un mot d'ordre : le RETRAIT ! Recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, c'est NON !

Au-delà du combat mené contre cette réforme des retraites, il nous faut mettre en œuvre nos résolutions de congrès.

Les 4 et 5 avril 2023, a eu lieu le Forum du Développement à la Confédération. Je m'y suis rendue avec Sébastien LEROY, membre de la commission développement de l'Union Départementale. La Commission Exécutive Elargie, qui aura lieu le 11 mai prochain, sera l'occasion de travailler sur ce thème au sein des équipes syndicales FO, mais aussi dans les entreprises où nous ne sommes pas encore implantés. Je vous invite à vous y inscrire. Au vu de nos résultats aux élections professionnelles, des demandes d'adhésion reçues ou de la création de nouveaux syndicats, il nous faut continuer le travail entamé et il nous faut fixer ensemble une feuille de route pour continuer à développer notre organisation. Pascal LAGRUE, Secrétaire Confédéral en charge du secteur Développement sera présent pour présider notre journée. Il nous faut gagner en représentativité pour peser plus lourd dans le rapport de force. Il faut que FO soit l'interlocuteur premier et que ce soit avec FO que l'on négocie.

Mes camarades, que ce soit dans tous les combats, pour faire respecter nos droits ou que ce soit pour le développement de notre organisation Force-Ouvrière, c'est ensemble que nous pourrons y arriver. A méditer : pour atteindre nos objectifs, si nous avons à porter une charge de 50kg, il est plus simple d'y arriver en se répartissant la charge entre camarades avec par exemple 10 sacs de 5kg que d'y aller seul avec 1 sac de 50 kg.



ÉDITO DU SECRÉTAIRE CONFÉDÉRAL DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL FORCE-OUVRIERE – FRÉDÉRIC SOUILLOT



L'éditorial de Frédéric Souillot
Secrétaire général @SouillotFo sur Twitter

FO

SE DÉVELOPPER, C'EST FAIRE GRANDIR NOTRE MAISON!

Nous avons réuni cette semaine notre forum développement, dans un contexte de lutte et de mobilisation massive contre la réforme des retraites. L'intersyndicale rencontre la Première ministre pour lui demander une nouvelle fois de retirer cette loi injuste et brutale.

Cette mobilisation est une réussite pour le mouvement syndical, qui a réussi à construire une unité sans précédent, pour le rôle et la place du syndicalisme, que l'on disait dépassé, ringard, déclinant et parfois même mortel. Nous avons démontré la vitalité du syndicalisme, de notre syndicalisme, nous avons démontré que les organisations que nous représentons, pour lesquelles nous militons, sont incontournables...

Nous devons rebondir sur ce regain de légitimité pour faire grandir notre maison, multiplier les adhésions, notamment chez les jeunes, développer nos implantations. Depuis le début de l'année et le lancement de la mobilisation sur les retraites, les demandes d'adhésion se multiplient.

Nous avons été confortés par les bons résultats de FO dans la fonction publique, nous sommes devenus en décembre la deuxième organisation syndicale sur les trois versants, en maintenant notre première place à l'État, en progressant dans l'hospitalière et dans la territoriale.

Dans le secteur privé, nous devons confirmer cette progression. 66% des CSE vont être renouvelés. L'enjeu est donc énorme. Nous n'avons pas voulu de la loi sur la représentativité d'août 2008, nous l'avons combattue, nous continuons de la combattre, mais elle s'applique à nous. Et sans représentativité, nous n'existons plus!

Là où nous obtenons de bons résultats, c'est la traduction que les revendications portées par FO sont les bonnes. Ils sont la reconnaissance du travail et du militantisme de terrain menés par les équipes syndicales. Nous devons faire encore plus et encore mieux.

Car se développer, c'est peser davantage, obtenir des droits nouveaux, faire appliquer les droits existants, faire aboutir nos revendications sur l'emploi,

***Peser davantage,
obtenir des droits
nouveaux, faire aboutir
nos revendications***

les salaires, les conditions de travail, la protection sociale collective... Notre forum a permis de débattre, échanger, discuter des outils, impulser des dynamiques qui nous permettront de nous implanter plus largement, faire voter Force Ouvrière et d'aller chercher la première place qui doit être la nôtre. Quand on est n°1 au plan de l'audience, ce sont nos revendications qui sont écoutées en premier. Et ça nous donne du poids, plus de visibilité pour obtenir de nouveaux droits et lutter contre les réformes qui s'attaquent à notre modèle social.



Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr

LA VIE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DE LA HAUTE-MARNE

Dates des réunions de ses Instances

	JANVIER	FEVRIER	MARS
Commission Exécutive		27	
Bureau	5	27	
Comm. Conciliation			
Comm. Contrôle			

Commission Juridique : le 27 janvier, la Commission s'est réunie pour la première fois depuis le Congrès et cela a été l'occasion de faire le point sur le règlement de fonctionnement et le mettre à jour afin de proposer sa validation lors de la Commission Exécutive qui a eu lieu le 27 Février.

Commission Handicap : le lancement de cette commission a été officialisé le 1^{er} février. Les membres ont établi le règlement de fonctionnement qui a également été validé lors de la CE du 27 février. Ils vont se réunir à nouveau le 6 juin pour travailler sur l'organisation de journées à thème.

Investissements de l'UD :

A été validé par la CE du 15 décembre 2022, l'achat d'un nouveau bureau pour notre Assistante Carole et de nouveaux stores pour certains bureaux qui en étaient jusque maintenant dépourvus.



Les achats ont été réalisés et le bureau est installé depuis le 22 mars 2023.

Carole est maintenant mieux installée et nous pourrons ainsi lui éviter des Troubles Musculosquelettiques



CCN : les 29 et 30 Mars 2023

Le Comité Confédéral National s'est réuni dans les locaux de la Confédération à Paris. C'est l'instance d'administration la plus haute entre les congrès de la Confédération Syndicale. Il débat et décide des actions que doit conduire le bureau confédéral qui est l'instance permanente de Force-Ouvrière.

Une résolution générale a été votée à l'issue des 2 journées de travaux. Nous l'avons envoyé à tous les secrétaires de syndicat, n'hésitez pas à leur demander s'ils ne vous l'ont pas transmise.

La Commission Exécutive Elargie :

La CE élargie aura lieu le jeudi 11 Mai 2023 à la salle NIEDERBERGER dans les locaux du Conseil Départemental.

Cette journée aura pour thème le développement de l'organisation et de nos syndicats. Il est important de travailler et de partager des moments de convivialité entre camarades ***et en interpro (public/privé).*** N'hésitez pas à vous y inscrire en passant par votre secrétaire de syndicat.

DES MOYENS DE PAIEMENT QUI ONT DU SENS



Permettre aux salariés de déjeuner, faciliter l'accès à la culture, aux loisirs, aux services à la personne, et enfin stimuler la cohésion sociale et territoriale, voilà la mission du groupe Up. Inventeur du Chèque Déjeuner, ses titres spéciaux de paiement sont de véritables monnaies sociales, déclinées sous forme de chèques, de cartes ou d'applications mobiles. Elles sont destinées à des publics ciblés et orientent les flux d'argent vers des biens et services à forte utilité sociale. Ainsi, le groupe Up permet aux entreprises et Comités Sociaux et Économiques (CSE) de proposer des avantages sociaux aux salariés et, aux pouvoirs publics, des aides ciblées aux populations. Son activité favorise le tissu local et, en cette période de crise sanitaire et sociale, soutient la relance de secteurs en difficulté.



De véritables avantages sociaux

Fondée en 1964 par des militants avec le soutien des partenaires sociaux, la coopérative Chèque Déjeuner avait pour objectif d'améliorer la pause déjeuner en associant l'ensemble des parties prenantes (bénéficiaires, employeurs, restaurants, pouvoirs publics). Rebaptisée groupe Up en 2015, elle permet aujourd'hui à 4 millions de salariés dans 140 000 entreprises ou collectivités de bénéficier de titres-restaurant, l'avantage social préféré des Français⁽¹⁾, qui invitent à la déconnexion, contribuent au lien social et au bien-être des salariés. Up accompagne aussi les CSE dans leur mission d'action sociale et culturelle avec ses titres cadeau et culture. Pour favoriser l'équilibre de vie des salariés, employeurs et CSE peuvent également financer l'accès aux services à la personne avec le CESU Chèque Domicile (Chèque emploi service universel)... Autant de solutions pour simplifier la vie des bénéficiaires et soutenir l'activité dans les territoires.

Des aides sociales

Et l'action de la Coopérative va bien au-delà. Le groupe Up produit des Chèques de Services pour plus de 1200 CCAS (Centre communal d'action sociale) et 70 départements. Il s'agit par exemple des titres Alimentation et Hygiène délivrés aux plus démunis pour l'achat de biens de première nécessité. Tous ces titres deviennent progressivement des cartes, plus sûres dans leur utilisation. La carte UpChesia par exemple a permis de venir en aide à 4 000 foyers à Saint-Martin et Saint-Barthélemy après le passage de l'ouragan Irma. Aujourd'hui, c'est aussi sous cette forme que l'État verse diverses allocations.

Mobilisée au moment de l'épidémie

Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, l'État et les collectivités ont versé au moyen des Chèques de services, près de 2 millions de titres Alimentation et Hygiène à plus de 60 000 personnes sans domicile. À Brest par exemple, 1400 familles exonérées du paiement des cantines, ou à Bordeaux, des étudiants aidés par le Crous, en ont bénéficié. Up a ainsi mobilisé ses équipes tout en assurant leur sécurité pour produire ces titres sociaux en urgence. Enfin, le groupe Up a milité en faveur de l'augmentation du plafond d'utilisation des titres-restaurant de 19 à 38 euros et de l'extension de leur usage soir et week-end. Conscient que le secteur souffre, Up a également choisi d'anticiper les règlements des commerçants car ces titres participent aujourd'hui à la relance, au moment où la consommation des touristes et les repas d'affaires sont en nette baisse. À l'heure de la digitalisation, Up reste donc fidèle à ses valeurs en soutenant la consommation locale, au bénéfice des employeurs, des utilisateurs et des commerçants. Alors que les États européens lancent des plans ambitieux de relance de plusieurs dizaines de milliards d'euros, les solutions proposées par la SCOP (Société Coopérative et Participative) permettent d'orienter l'argent là où il faut.

www.up.coop

ZOOM SUR LES TITRES CADEAU/CULTURE :

- **UpCathoc**, c'est 780 enseignes, 62 000 points de vente agréés et plus de 10 000 commerces de proximité
- **Chèque Culture**, c'est plus de 8 millions d'utilisateurs, plus de 4 200 clients et plus de 2 000 affiliés
- **Chèque Lire**, c'est plus de 3 500 librairies dans toute la France



⁽¹⁾Source : sondage Robert Half

Le groupe Up est partenaire de

Up

Ça fait du bien au quotidien



SOLUTIONS MACIF POUR LES CSE⁽¹⁾

Assurez vos risques quotidiens, c'est important

Les activités proposées ou organisées par les CSE, COS, CAS et Amicales du personnel sont nombreuses (sports, sorties culturelles, voyages, ateliers créatifs, etc.). Un incident/accident peut vite survenir et engager votre responsabilité.

L'assistance juridique :
Dans le cadre des activités sociales du CSE, la Macif peut vous aider à résoudre les litiges relevant du droit de la consommation auxquels vous pouvez être confrontés (par exemple si un lot de jouets de Noël s'avère défectueux ou si un vendeur d'ordinateurs indélicat vous a trompé lors d'un achat).

Rejoignez la Macif, l'assureur privilégié⁽²⁾ des CSE.

Pour répondre à vos besoins, la Macif a conçu le contrat MAS (Multigarantie Activités Sociales), un contrat modulable qui assure le CSE pour ses activités et ses biens selon les garanties souscrites⁽³⁾.

Ce contrat couvre⁽³⁾ :

- **La responsabilité civile du CSE :**
Cette garantie assure le CSE, ses membres, salariés bénévoles et participants en cas de dommages accidentels causés à des tiers dans le cadre des activités.
- **La responsabilité civile des élus mandataires sociaux :**
Cette garantie protège les élus en cas d'erreur de gestion sanctionnée par une décision de justice.
- **La protection du patrimoine :**
Cette garantie optionnelle couvre les bâtiments et les biens du CSE en cas d'incendie, dégât des eaux, événement climatique et vol.

Les accidents corporels :
Selon la formule souscrite, un capital en cas de décès ou d'invalidité, un remboursement des frais médicaux, une participation aux frais d'obsèques voire une indemnisation pour perte de salaire pourront être versés pour les membres, bénévoles et participants qui seraient victimes d'un accident lors des activités organisées par le CSE.

L'assistance aux personnes :
Le contrat MAS prévoit une assistance pour les membres, salariés, bénévoles et participants lorsqu'ils subissent un événement de nature à interrompre la participation à l'activité du CSE.

L'organisation de voyage :
Le contrat MAS permet également au CSE de s'assurer au titre de la garantie responsabilité civile d'organisateur ou vendeur de voyages et séjours s'il est soumis à cette obligation d'assurance. Le CSE peut aussi selon ses besoins souscrire la garantie annulation/interruption de voyages ou de séjours, perte de bagages.

De nombreux avantages en signant la convention de partenariat Pacte CSE⁽⁴⁾.

La Macif propose aux CSE, COS, CAS et Amicales du personnel, s'ils sont titulaires d'un contrat MAS, de signer le **Pacte CSE** qui concrétise des engagements mutuels :

Vous nous aidez à faire connaître les solutions d'assurance Macif auprès des salariés de votre entreprise et la Macif vous propose des offres et des outils dédiés pour réussir votre mission.

Les avantages sont multiples :

- les salariés bénéficiaires du CSE ont droit à **un mois de cotisation offert⁽⁵⁾** pour toute nouvelle souscription d'un contrat Auto, Deux-roues, Habitation, ou Garantie Santé.
- dès que les salariés de l'entreprise souscrivent, ils bénéficient aussitôt de **réductions⁽⁶⁾** auprès de nombreuses marques. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [macif.fr/onglet «Macif Avantages»](http://macif.fr/onglet/MacifAvantages).
- les membres de la structure sociale bénéficient de la **clause Auto Mission Sociale⁽⁷⁾**, couvrant **sans franchise** les véhicules personnels des élus, utilisés dans le cadre des missions confiées par le CSE, notamment en cas d'accident responsable.
- les salariés du CSE, COS, CAS, Amicales du personnel peuvent bénéficier gratuitement d'actions de prévention (sécurité routière, équilibre alimentaire...).

Conseil : ne vous limitez pas au contrat d'assurance que le chef d'entreprise vous propose, car il n'a pas vocation première à couvrir le CE et vous prive de contrôle et de garanties adaptées. De plus, l'art. R2323-34-3⁽⁸⁾ du code du travail oblige l'entreprise à rembourser au CE la prime d'assurance couvrant sa responsabilité civile.



POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

- ➔ Des conseillers sont à votre écoute au **09 69 39 49 55** (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
- ➔ Envoyez votre mail à cse@macif.fr
- ➔ Consultez les informations sur macif.fr

(1) Par CSE, il faut entendre l'ensemble des différentes structures sociales CSE (Comité Social d'Entreprise), CAS (Comité d'Actions Sociales), COS (Comité des Œuvres Sociales) et Amicales du personnel.

(2) Un peu plus de 9 300 structures de type CSE, CAS, COS, Amicales du personnel assurées Macif au 31/12/2021.

(3) Dans les conditions et limites du contrat souscrit.

(4) La convention de partenariat Pacte CSE ne peut être signée que par les Comités sociaux et économiques titulaires d'un contrat Multigarantie Activités Sociales.

(5) Offre soumise à conditions, valable en 2021, réservée aux salariés bénéficiaires d'un Comité social et économique ayant signé un Pacte CSE en 2021. Est offert 1 mois de cotisation d'assurance (hors éventuel droit d'adhésion, frais de factonnement) pour toute nouvelle souscription d'un contrat Auto (véhicules particuliers et fourgonnettes, à partir de la formule Énergie), Deux-roues (cyclistes de 125 cm³ et plus, hors vrottettes), Habitation (Résidence principale / Résidence secondaire) ou Garantie Santé, en 2021. Le mois offert sera déduit de la cotisation du contrat souscrit. Offre non renouvelable et non cumulable avec toute offre en cours (par exemple, offre de parrainage), valable uniquement sur présentation d'un coupon disponible auprès d'un Comité social économique signataire.

(6) Offres soumises à conditions, valables en 2021, non rétroactives, réservées aux sociétaires de la Macif hors personnes morales. Renseignez-vous avant toute commande sur le site macif.fr/onglet/MacifAvantages, sur le site macif.fr/onglet/MacifAvantages et auprès des prestataires concernés sur les dates de validité et conditions de vente respectives.

(7) La clause Auto Mission Sociale est accordée dans les conditions et limites fixées dans la Convention Pacte CSE signée en 2021.

Crédit photo : Eric Audras / Onelky / GraphicObsession.

Les offres **Macif Avantages** sont proposées par la société **MAS & S** au capital de 37 000 € - RCS Nords 509 462 636. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort - Immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours About France, sous le numéro IM07910011.

Le contrat Garantie Santé distribué par la Macif est assuré par **Apivia Macif Mutuelle**, mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Perret 75015 Paris Cedex 15.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

LA VIE DE NOS SYNDICATS

Dans le Privé, vous trouverez ci-dessous les résultats des dernières élections professionnelles :

Entreprises	Fédération	Représentativité
3P	Chimie	86,44 %
MAGNA	Chimie	53,03 % en progression
Géant CASINO	FGTA	77,61 %
ADASMS	FNAS	100 % en progression
YANMAR	Métallurgie	46,48 % en progression
MSA	FEC	28,50 % en progression

Réunion du Groupement Départemental le 9 janvier 2023 :

Premier rassemblement du **Groupement Départemental** de la Haute-Marne suite aux élections qui ont eu lieu en décembre 2022. Ce fut l'occasion pour les nouveaux de se présenter et de commencer à appréhender le fonctionnement du GD.



Créations de syndicats :

Le 1^{er} mars s'est tenue l'Assemblée Générale de création du **SDFOTHM – Syndicat Départemental Force-Ouvrière des Territoriaux de Haute-Marne**.

Ce syndicat a pour but de rassembler 13 structures territoriales, de former, d'assister et d'accompagner les agents territoriaux du département.



LA VIE DE NOS SYNDICATS (suite)

Le 11 mars 2023 a eu lieu l'Assemblée Générale de création du **syndicat CAP2CALL**. Une équipe motivée qui a décidé de présenter une liste aux prochaines élections professionnelles. Des camarades motivés qui sont déjà très bien axés sur le développement.

SGP Police :

Le 3 mars, le Conseil Syndical s'est réuni en la présence de Stéphane MORISSE, Secrétaire National Zone Est et Christian POUS, Secrétaire Régional Champagne Ardenne.

Cela a été l'occasion de faire un point sur les adhésions, sur les élections professionnelles, sur l'activité...

Secrétaire Départemental (SD) : David

Représentant Chaumont : Gildas

Représentant St-Dizier et SD adjoint : Jacky

SD des Personnels Administratifs Techniques et Scientifiques : Sandrine / adjointe : Jessica



Tenue des Assemblées Générales de nos syndicats :

Lors de ce premier trimestre 2023, de nombreuses Assemblées Générales ont été tenues par nos syndicats. La Secrétaire Générale de l'Union Départementale a essayé d'être présente à chacune d'entre elles, sinon un membre de la CE était présent pour la représenter :

- **CHHM** le 10 janvier 2023
 - o **Secrétaire du syndicat** : Sandrine BAUDART
- **YANMAR** le 11 janvier 2023
 - o **Secrétaire du syndicat** : Nicolas KITYNSKY
- **Hôpital de Wassy** le 16 janvier 2023
 - o **Secrétaire du syndicat** : Isabelle TANTON
- **3P** le 21 janvier 2023
 - o **Secrétaire du syndicat** : Cindy ANEL
- **CH Geneviève Anthonioz de Gaulle** le 23 janvier 2023
 - o **Secrétaire du syndicat** : Karen SCHMIDT
- **CH de Langres** le 24 janvier 2023
 - o **Secrétaire du syndicat** : Yann GRISVAL
- **SDAS FO** le 3 février 2023
 - o **Secrétaire du syndicat** : Elodie DANTAL
- **MSA** le 14 février 2023
 - o **Secrétaire du syndicat** : Axelle PERREAU
- **AESULAP** le 23 février 2023
 - o **Secrétaire du syndicat** : Gérard THILLY

- **BA 113** le 28 février 2023
 - o *Secrétaire du syndicat : Cédric COLLIN*
- **CH de Chaumont** le 28 février 2023
 - o *Secrétaire du syndicat : Cécile DROUHIN*
- **SDFOTHM** le 1^{er} mars 2023
 - o *Secrétaire du syndicat : Gérald DUFLOT*
- **CAP2CALL** le 11 mars 2023
 - o *Secrétaire du syndicat : Nadine BARETTE*
- **SNP2E** le 13 mars 2023
 - o *Secrétaire du syndicat : Jérôme FORESTIER*
- **Hôpital de Joinville** le 29 mars 2023
 - o *Secrétaire du syndicat : Nathalie CORTINOVIS*



N'oubliez pas de l'organiser tous les ans et d'y inviter la Secrétaire Générale de l'Union Départementale et le ou la Secrétaire Général(e) de votre Fédération.

LES FORMATIONS

Nous sommes toujours heureux d'accueillir nos militants lors des sessions de formation proposées par le CFMS et organisées dans les locaux de l'Union Départementale à Chaumont.

Découverte FO session 1 : du 16 au 20 janvier 2023

22 camarades, public-privé, ont participé à cette session Découverte FO dont l'objectif est la découverte de l'histoire du mouvement syndical et de la Cgt-FO, le fonctionnement de l'organisation, le rapport de force et l'action syndicale revendicative, le rôle et la place du syndicat dans les établissements.

Les travaux en petits groupes ont été appréciés et une majorité souhaite dorénavant accéder aux autres formations proposées par le CFMS. Ils se sont déjà sentis plus armés pour repartir dans leurs entreprises et administrations.

Hervé, le formateur, a pu venir avec nous à la première journée de mobilisation contre la réforme des retraites et a même fait partie de l'équipe de sécurité du cortège. Merci à lui.

CSE : du 6 au 10 mars 2023

Malheureusement, cette formation n'a pas pu avoir lieu faute de participants :

- la date choisie était peut-être trop tôt par rapport au cycle des élections ?
- des CSE font la formation via des formations internes à l'entreprise !

Une discussion aura lieu au sein du bureau de l'UD et de la Commission Développement afin d'identifier les freins à l'inscription à cette formation, car cela fait 2 fois que celle-ci ne peut avoir lieu faute de participation.

Handicap (avec Laurent LE SOLLEU) : le 20 mars 2023

Cette formation a pour objectif d'aborder les thèmes de l'accident du travail, de la maladie professionnelle, de l'incapacité et l'invalidité.

Nous la proposons aux camarades du privé comme du public.

Une satisfaction globale ressort de cette journée, même si les camarades trouvent celle-ci trop courte et aimeraient travailler sur des cas pratiques.

La Commission Handicap se chargera de développer le programme de formation afin de répondre aux attentes des militants.



LA REFORME DES RETRAITES en quelques photos depuis le 19 janvier





ACTIONS MILITANTES ET PHOTOS

SULO en grève suite aux NAO

JHM 04/02/2023 :

Sulo en grève depuis jeudi soir à Langres 4/2/23.

SOCIAL. Les équipes de Sulo France (ex-Plastic Omnium Système Urbain) à Langres sont en grève. Le mouvement a débuté jeudi 2 février à 17 h. Au cœur du mouvement, les négociations annuelles obligatoires pour les salaires de cette année. Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et Unsa ont participé à une première réunion à Colombes et par visioconférence à Langres ce jeudi. Les négociations ont échoué. Les organisations syndicales ont appelé à faire grève. Celle-ci a été suivie à Langres. Les deux équipes du week-end doivent prendre le relais. La prochaine réunion avec la direction des



La première équipe à faire grève était celle de soirée, ce jeudi 2 février.

ressources humaines est prévue jeudi 9 février à 10 h.

Sulo France est spécialisée dans la fabrication de containers à

roulette pour les déchets ménagers. Chaque année, Sulo France, site de Langres, produit deux millions de bacs roulants deux et quatre roues. Elle compte

170 collaborateurs.

Ph. L.



10/02/2023 - Anna MOREL, Patrick TRESSE et Eddy GRISVAL sont allés à LANGRES pour soutenir les camarades qui étaient dans le mouvement depuis le 2 février 2023

Au départ, la Direction a proposé 2,5 % d'augmentation générale, finalement après le mouvement, les camarades ont réussi à en obtenir 5 %. Bravo à eux !!!

MIKO

Les salariés de la Société MIKO ont débrayé le lundi 3 avril 2023 au matin pour dénoncer les conditions de travail actuelles et ont finalement été reçus par la Direction.

Nous serons aux côtés de Christophe SYLVESTRE, délégué syndical FO, et de ses camarades pour les aider face aux problématiques qu'ils rencontrent avec la Direction.

